



HAL
open science

Deux beaux restes de hauts-fourneaux anciens en Meuse Éléments de leur histoire

Paul Naegel

► **To cite this version:**

Paul Naegel. Deux beaux restes de hauts-fourneaux anciens en Meuse Éléments de leur histoire : Éléments de leur histoire. 2008. hal-00386056v2

HAL Id: hal-00386056

<https://hal.science/hal-00386056v2>

Preprint submitted on 20 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Deux beaux restes de hauts-fourneaux anciens en Meuse Éléments de leur histoire

Paul-Antoine Naegel ¹

Résumé :

Il ne subsiste, dans le département de la Meuse, que deux restes de hauts-fourneaux datant du début du XIXe siècle, l'un à Billy-sous-Mangiennes, l'autre à Ménaucourt. Aucun d'eux n'est protégé par une inscription à l'inventaire du patrimoine industriel, et encore moins classé. Nous donnons dans ce document des éléments de l'histoire de ces deux témoins de la sidérurgie meusienne, en espérant que leur statut juridique évoluera positivement.

Nous mettrons à profit cette étude pour apporter, dans sa troisième partie, des précisions à propos des Paillot Père et Fils et Labbé, que les historiens qui se sont intéressés à Georges Dufaud et aux forges de Grossouvre, Trézy et Fourchambault, mentionnent généralement, mais sans autres précisions quant à leur origine et leur généalogie.

Abstract

There remains, in the department of Meuse (France), only two vestiges of blast furnaces dating from the beginning of the XIXe century : one at Billy-sous-Mangiennes, the other at Ménaucourt. None of them is protected by an inscription within the inventory of the industrial inheritance, and even less classified. We give in this document some elements about the history concerning these two witnesses of the iron and steel industry, hoping that their legal statute will evolve positively.

We will make profitable this study to bring, in its third part, of the precise details about Paillot (Father) and Son, as well as Labbé. The historians who were interested in George Dufaud and the forging mills of Grossouvre, Trézy and Fourchambault, generally mentioned them, but without other precise details as for their origin and their genealogy.

1. Le haut fourneau de Billy-sous-Mangiennes

Selon nos sources ², une forge aurait été créée en 1760 par Pierre Chanel, sur un terrain appartenant à l'Abbaye de Chatillon ³. Les biens du clergé ayant été mis à la disposition de la Nation, cette forge fût vendue le 16 mai 1791 à Jean Pessiere, habitant Billy-sous-Mangiennes, pour 23.400 livres ⁴. Le premier acquéreur ne semble pas l'avoir conservée longtemps, car il l'a revendue le 4 mars 1792 aux consorts Rémy Ficatier et Claude Lapique. Les deux acquéreurs, chacun pour une moitié, sont des notables de Bar-le-Duc. La première vente ne mentionne qu'une forge, c'est un haut fourneau qui fait l'objet de la seconde ⁵. L'enquête de 1801, à laquelle répondent, le 29 fructidor An IX (16

¹ Docteur en histoire des techniques – Centre François Viète – Faculté des sciences et des techniques – Université de Nantes

² Nous avons pour l'essentiel utilisé les sources manuscrites disponibles aux Archives Départementales de la Meuse (AD55)

³ La commune de Chatillon se nomme de nos jours Chatillon-sous-les-Côtes (Meuse)

⁴ AD55 – Q765 – PV de vente du 16.5.1791

⁵ AD55 – 65 S 30

septembre 1801 vieux style), Rémy Ficatier et Claude Lapique ⁶, nous donne une description assez détaillée de cette usine :

"On emploie 8 forgerons, 4 goujats, 4 pour le fourneau, en tout 16, dont 4 internes et 12 externes. En outre 40 ouvriers, tant coupeurs de bois que charbonniers [.]"

Les répondants ne peuvent fournir d'informations précises sur l'état de l'usine en 1789, puisqu'ils n'en étaient pas propriétaires. Mais *comme l'usine était en 1789 comme elle est maintenant*, ils pensent que le nombre d'ouvriers devait être le même. Retenons de cela qu'il y avait déjà un haut fourneau en 1789 à Billy-sous-Mangiennes. Dans une lettre du 27 décembre 1812, l'un des héritiers de Claude Lapique ⁷, précise au préfet la composition à ce moment là de l'usine :

- un haut-fourneau ;
- deux feux d'affinerie ;
- un marteau."

Le haut-fourneau déjà mentionné en 1801 était, comme dit, antérieur à la Révolution. Mais est-ce celui dont on peut encore voir les restes de nos jours ?



Fig. 1 - Les beaux restes du haut fourneau de Billy-sous-Mangiennes
Photo de l'auteur (juin 2004)

⁶ AD55 – 9 M 8 – pièce 86

⁷ Il s'agit de son gendre, Charles Jean Baptiste HENRIONNET, alors propriétaire de la forge de NAIX (commune de NANTOIS, près de MENAUCOURT), qui fera faillite en 1815.

A la suite du décès de l'un des copropriétaires, Rémy Ficatier, l'usine est vendue par adjudication en 1813. Une moitié est acquise par Jean-Louis Philippe, de Verdun. L'autre moitié revient aux héritiers de Claude Lapique. A cette époque, l'usine avait pratiquement la même composition qu'en 1812, si ce n'est qu'il est mentionné, dans un document de 1826⁸, un gros marteau et un martinet.

A partir du 8 mars 1813⁹ commence une longue suite de correspondances impliquant le Ministre des travaux publics, le préfet de la Meuse, le sous-préfet de l'arrondissement de Montmédy dont fait partie la commune de Billy-sous-Mangiennes, l'ingénieur ordinaire des mines avec résidence à Mézières, et son chef basé à Troyes. Il s'agit d'obtenir des propriétaires une déclaration de consistance et un plan de l'usine. Il est admis par l'administration centrale qu'il n'est pas nécessaire, pour maintenir le haut fourneau en activité, de demander une nouvelle autorisation, la construction de celui-ci étant antérieur à la loi du 21 avril 1810. La demande aux autorités locales ne cessera que lorsque, le 27 février 1846, le préfet pourra envoyer au Ministre les pièces demandées depuis 32 ans. Malheureusement, ces plans ne se trouvent pas en copie aux AD55. Mais nous pouvons nous faire une idée de la disposition du haut-fourneau grâce à un plan à l'échelle qui sera envoyé, en 1858, par l'exploitant du moment, à l'appui d'une demande d'autorisation pour une *locomobile*. Voici la partie de ce plan qui montre l'emplacement du haut-fourneau. Ce qui subsistait du haut fourneau était bien, en 2004, à la même place que sur le plan de 1858, au plus près de l'étang.

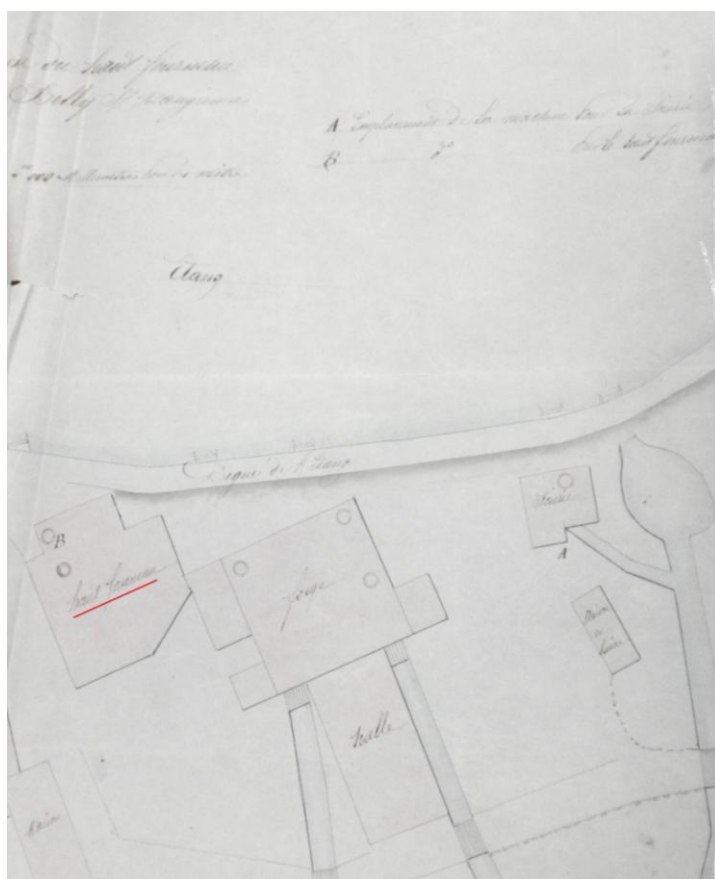


Fig. 2 - Extrait du plan de l'usine de Billy-sous-Mangiennes – 1858
Source : AD55 – Droits réservés

⁸ AD55 – 65 S 1 – Etat des usines à fer de l'arrondissement de Montmédy - 1826

⁹ Cette date est mentionnée dans une lettre de rappel du Ministre au préfet, le 3 septembre 1840

Reprenons le fil de l'histoire à partir de l'enquête industrielle de 1840 (préparée en Meuse dès 1839). Il est mentionné à Billy-sous-Mangiennes une forge et un haut fourneau, dont le propriétaire était alors Augustin Buret ¹⁰.

Dans sa lettre du 10 février 1846, Buret, toujours propriétaire de cet ensemble industriel, écrit à l'ingénieur des mines ¹¹ et donne comme suit la composition de l'usine :

- *haut fourneau ;*
- *cubilot ;*
- *forge avec deux feux d'affinerie, four à puddler ;*
- *bocard, patouillet ;*
- *fenderie ;*
- *tuilerie ;*
- *scierie.*

Le tout est donné comme étant antérieur à 1810, sauf le cubilot et le four à puddler qui remplacent une ancienne fenderie démolie. On comprend mal la présence d'une *nouvelle* (?) fenderie en 1846, là où l'on attendrait plutôt un ou plusieurs laminoirs, étant donné la présence d'un four à puddler.

Pour moderniser quelque peu son usine, et peut-être aussi pour se libérer de la contrainte de l'étang en matière de force motrice, Auguste Casimir BURET demande par pétition du 1^{er} mai 1858 l'autorisation d'utiliser une locomobile ¹² d'une puissance de 6 CV, aussi bien pour le haut-fourneau que pour la scierie. Par contre il semble, au vu de l'extrait de plan produit plus haut, que la forge restera mue par les eaux de l'étang.

En 1860, il est mentionné une chaudière et une machine à vapeur de 6 CV ¹³ au lieu dit *Le Fourneau*, commune de Billy-sous-Mangiennes. Il s'agit à coup sûr de la locomobile autorisée par arrêté préfectoral le 22 décembre 1858.

Si une enquête de 1873 mentionne encore une activité métallurgique à Billy-sous-Mangiennes, il n'y est plus question ni de haut-fourneau, ni de forge.

Telle est, brièvement résumée, l'histoire de ce haut-fourneau, dont on aimerait que la sauvegarde soit entreprise. Il est clair qu'un complément de recherche serait à réaliser alors pour tenter de dater exactement sa construction. Il y a eu semble-t-il des tentatives anciennes de consolidation, qui sont visibles sur la photographie. Mais de quand datent-elles ? La question reste posée pour le moment.

2. Le haut fourneau de Ménaucourt

Le haut fourneau de Ménaucourt est dans un état de conservation relativement meilleur que celui décrit plus haut, et plus facilement accessible, pour autant que l'actuel propriétaire des lieux ne s'y oppose pas. Voici ce que l'on pouvait voir en septembre 2007.

La situation de cet élément de patrimoine quasiment unique en Meuse s'est dégradée depuis 1990, année au cours de laquelle il a fait l'objet d'un mémoire de maîtrise ¹⁴, que

¹⁰ AD44 - 17BA-6/1 – pp.117-121

¹¹ AD55 - 90bis - S1 – 10.2.1846

¹² Une telle machine à vapeur est mobile par construction, et peut donc servir selon les moments à différents usages.

¹³ AD55 - 94 Sp 2 – Appareils à vapeur - Epreuves

¹⁴ GUYOT-BOMBAL D., Sidérurgie et métallurgie de survivance aux XIXe et XX siècles - Deux exemples meusiens, Ménaucourt et Naix-aux-Forges, Mémoire de Maîtrise, Université de Nancy II, 1990, 114p.

nous avons consulté sous la cote 117 J 112 aux AD55. Notre documentation en termes de sources manuscrites est ici bien meilleure que dans le cas précédent, ce qui nous permet de faire un récit assez précis de l'évolution de cette usine.

Les choses commencent, comme souvent, par une acquisition pendant la Révolution. Ainsi le 27 février 1792, le sieur Jean-Pierre Mausson acquiert, pour 15.500 livres, un *moulin à eau* du Domaine de l'État à Ménaucourt. Cette même usine est mieux décrite lors de sa revente, par licitation judiciaire, et son acquisition par Pierre Paillot ¹⁵, en 1817. Le lot qui nous intéresse ici est composé d'un moulin à céréales à trois tournants, et d'une huilerie, le tout mû par les eaux d'un canal de dérivation de l'Ornain ¹⁶, et situé sur un terrain de 71 ares.



Fig. 3 - Les beaux restes du haut fourneau de Ménaucourt
Photo de l'auteur (septembre 2007)

¹⁵ Voir la troisième partie de cette étude

¹⁶ Il s'agit d'une rivière traversant Bar-le-Duc, en amont de laquelle se trouvait la forge à l'anglaise d'Abainville, construite en 1823.

Le 29 décembre 1826, Pierre Paillot, qui est alors membre du Conseil général de la Meuse, demande l'autorisation d'ériger un haut-fourneau dans un des moulins qui lui appartiennent à Ménaucourt. La suite montrera qu'il s'agissait de l'huilerie, située sur la rive gauche du canal de dérivation. En effet, il existe un magnifique plan en couleurs – daté du 20 février 1827 - fourni à l'appui de la demande, qui porte également sur une halle à charbon. Par la même pétition, il est demandé l'autorisation de construire un bocard. Pierre Paillot indique : "*on fabriquera divers ouvrages en fonte tels que tuyaux, taques, foyers, marmites*", et dit qu'il tirera le bois nécessaire de ses propres forêts, qu'il évalue à 2.000 ha. Il s'agit donc d'un *fourneau à marchandises*. L'affaire est examinée par le Conseil général des mines le 27 février 1828, et l'Ordonnance Royale autorisant la construction est datée du 12 octobre 1828.

Le haut fourneau n'a évidemment pas changé d'emplacement depuis qu'il a été construit, et semble-t-il achevé en 1829¹⁷, en conformité avec le plan fourni en 1827, ce qu'attestera un ingénieur des mines le 2 juin 1842¹⁸. Mais n'anticipons pas.

Les soufflets propulsant l'air dans le haut fourneau sont mus par une roue hydraulique clairement visible – malgré la réduction de taille - sur le plan montré plus haut. Il en sera ainsi jusqu'en 1837, année où le haut-fourneau est mis en chômage pour une longue durée. Il est vrai que son premier propriétaire, Pierre Paillot (Père) est décédé en 1831¹⁹, et que son fils, également prénommé Pierre, est plus intéressé par le commerce des fers à Paris que par la production de pièce en fonte de première fusion en Meuse.

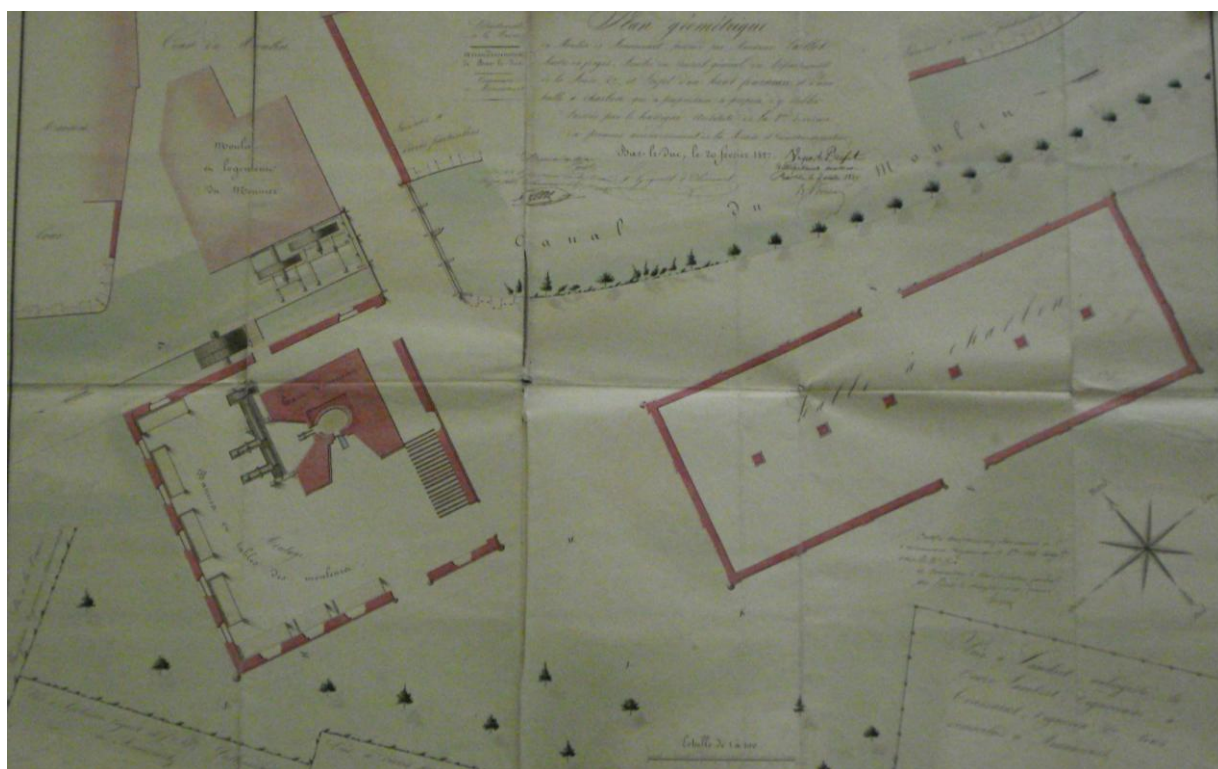


Fig. 4 - Plan de l'usine prévue en 1827 à Ménaucourt
Source : AD55 – 65 S 133 – 20.2.1827 – Droits réservés

¹⁷ L'année "1829" est taillée dans la pierre d'une des faces du haut-fourneau

¹⁸ AD55 - 65 S 133 – PV du 2.6.1842

¹⁹ Voir troisième partie de ce document

Pourtant, en 1855, le garde – mines, Louis Huppé, note dans son rapport, à la suite de sa visite sur place, la présence d'une machine horizontale à un cylindre, mue par une roue hydraulique d'une puissance de 20 CV. Il relève également l'existence d'un appareil à air chaud *système Thomas – Laurens*. Il s'agit d'une coiffe placée au sommet du haut-fourneau, laquelle permet la récupération des gaz chauds. L'air, écrit le garde – mines, est dès lors insufflé mécaniquement dans le haut fourneau à 200 °C. Le rapport ne précise pas comment cette température a été mesurée, et il est vraisemblable que Louis HUPPÉ s'en sera tenu aux déclarations de l'exploitant. La machine soufflante donne environ 25 m³ d'air par minute.

Le 17 janvier 1856, les effectifs sont relevés par le même garde mines, et se composent de :

- un fondeur principal à 2 F 50 par jour ;
- un petit fondeur à 1 F 75 par jour ;
- deux chargeurs à 1 F 50 par jour ;
- deux récupérateurs à 1 F 50 par jour ;
- quatre manœuvres à 1 F 25 par jour ;
- un dégraisseur à 1 F 25 par jour.

Le fourneau consomme, par 24 heures, 20 quintaux de charbon de bois et 5 quintaux de coke, *lequel vient de Prusse* (il s'agit évidemment de l'actuelle Sarre). A ce premier remaniement (le soufflage par air chaud) s'en ajoutera un second un peu plus tard. Le 24 février 1864, les exploitants, Marque-Dormoy et Cie – qui ont pris à bail l'usine qui appartient désormais à l'une des filles de Pierre Paillot (Fils) décédé en 1863 – demandant *l'autorisation d'établir une machine à vapeur de la force de 12 CV et une chaudière à vapeur d'une capacité de 5 mètres cubes 617 litres, chauffée par les gaz du haut fourneau, le tout timbré à 5 atmosphères, pour pallier à l'insuffisance du cours d'eau du haut fourneau de Ménaucourt*²⁰. Ils ont joint à leur demande un *plan des localités* et un *dessin géométrique* de la chaudière. Sur le premier, l'emplacement de la chaudière, à coté du haut fourneau, est clairement figuré ; mais pour ce qui est de la machine à vapeur, il n'est pas exigé, comme il était d'usage, de local spécial. Des voisins de l'usine, sans s'opposer lors de l'enquête commodo – incommodo - à l'installation, se préoccupent des inconvénients provoqués par les gaz qui s'échapperaient de la machine à l'arrêt.

Le nouveau garde – mines Etienne Chevallet²¹, qui s'est rendu sur place, constate que la machine a été construite dans les ateliers de M. Berendorff à Paris. Elle a un cylindre horizontal, sans balancier, à détente et à condenseur. Quant à la chaudière, elle provient d'un constructeur de Dijon : Gagey, Seguin et Maton. Le tout est autorisé par arrêté préfectoral²² le 27 août 1864.

En 1865, la veuve Montaud, épouse du marquis de même nom et fille de Pierre Paillot (fils), vend le haut fourneau de Ménaucourt, dont elle a hérité, au sieur O. Cottreau, maître de forges à Paris. Le 9 octobre de la même année, un accident est signalé par Etienne Chevallet :

"Le nommé Charles Bazard, âgé de 44 ans, domicilié à Ménaucourt, et employé comme manœuvre à l'usine, en voulant raccrocher l'un des plateaux du monte charge, s'est laissé tomber dans la fosse où se meuvent les deux engrenages inférieurs de la machine, et, par instinct de conservation, il s'est appuyé sur le contour de l'un des engrenages. Comme le

²⁰ AD55 - 95 S 4 – Rapport d'ingénieur du 24.8.1864 à la suite de la pétition des exploitants.

²¹ Louis Huppé est décédé le 22 février 1858, à l'âge de 71 ans, d'une congestion pulmonaire, peu après une de ses tournées,

²² AD55 - 95 S 4 – 27.8.1864

monte charge était en mouvement, le bras droit de cet ouvrier s'est bientôt trouvé engagé entre la chaîne sans fin et l'engrenage correspondant, et il en est résulté une fracture du membre avant qu'on ait pu opérer le débrayage de la machine. Le médecin appelé sur les lieux pense que la guérison sera possible, sans avoir recours à une amputation."

Dans une enquête industrielle de 1875, il n'est plus question que de fonderie. Finalement, Marque-Dormoy et Cie, maîtres de forge mais résidant à Paris, qui sont restés exploitants malgré le changement de propriétaire survenu en 1865, déclarent leur intention d'installer une seconde chaudière dans l'usine de Ménaucourt.

Le 28 février 1884, un arrêté préfectoral donne acte de la déclaration d'intention d'installer cette seconde chaudière. En fait, l'usine est devenue une fonderie de fonte de seconde fusion. La déclaration *n'était pas conforme aux prescriptions*, a écrit l'ingénieur des mines au préfet, *mais l'administration a pu la compléter*. L'arrêté préfectoral, préparé, comme il était habituel, par cet ingénieur, mentionne les caractéristiques de l'installation de la manière suivante :

Origine chaudière : Hermann Lachapelle à Paris, vendue par Ch. Dormoy résidant en Haute Marne.

Forme : verticale à foyer intérieur et 3 bouilleurs.

Timbre 6 kg ; épreuve du 30 novembre à Ménaucourt.

Destination : fournir la vapeur à une machine de 5 CV, moteur d'un ventilateur.

C'est sans doute le ventilateur d'un cubilot, à propos duquel nos sources sont muettes. Il aurait été installé dans ce qui a servi à l'origine de halle à charbon. Mais il est possible également, soit que celle-ci n'ait pas été construite à l'emplacement du plan fourni en 1827, soit qu'un hangar encore utilisé de nos jours par le propriétaire des lieux ait servi pour cette fonderie. Sous l'appellation de *forge*, cette usine cessera ses activités en mars 1888, ce que rapporte l'instituteur du village dans la monographie élaborée à la demande de l'Inspecteur de l'enseignement primaire ²³.

Que va devenir ce bel exemplaire du patrimoine industriel ? Le propriétaire actuel semble s'opposer à toute mise en valeur, étant en conflit avec une grande partie des habitants du village, et notamment avec son Maire. Il est veuf et sans enfants, et ses éventuels héritiers indirects ne nous sont pas connus.

3. Les Paillot (Père et Fils) et Labbé

Comme nous l'avons indiqué dans le résumé de cette étude, l'expression "Paillot (Père et Fils) et Labbé" revient régulièrement sous le plume des historiens qui se sont intéressés à la carrière de Georges Dufaud ²⁴, et aux forges de Grossouvre, de Trézy puis de Fourchambault, où cet ingénieur innovateur a exercé ses talents. Mais qui sont ces "Paillot", et qui est cette personne seulement nommée "Labbé" ? Nous pensons pouvoir donner des précisions jusqu'ici inédites à leur sujet.

3.1 Pierre Paillot (Père et Fils)

Pierre Paillot (Père) est le descendant d'une lignée qui débute selon nos recherches par Joseph Paillot, résidant à Ancerville (Meuse), né avant 1730. Il décède avant le 17 juin

²³ Cette monographie est en libre accès aux AD55.

²⁴ Il s'agit de Jean Georges DUFAUD (23.12.1877 – 20.7.1852), qui a fait partie de la première promotion de l'école polytechnique.

1740, date à laquelle son fils, Pierre Paillot, se marie à Mognéville (Meuse) avec Marie Madeleine Santorin. Ce Pierre Paillot sera commerçant à Bar-le-Duc, comme il est écrit sur son acte de mariage. Il devait avoir un frère, car Denis Woronoff ²⁵ écrit, à propos du commerce des fers, qu'en 1806 la maison *Paillot frères et fils s'unit [de son coté] à Labbé*. Il est possible qu'il se soit agi, pour ce frère, de Jean Baptiste Paillot, notaire à Bar-le-Duc, que nous avons trouvé comme acquéreur de bien nationaux en 1791. Le fils concerné aurait alors été celui évoqué ci-après.

Pierre Paillot, que nous désignerons par *le grand père*, aura entre autres un fils également nommé Pierre, né le 5 janvier 1763 à Mognéville. C'est de lui qu'il s'agit lorsque dans des écrits il est mentionné : "Paillot Père". Celui-ci s'est marié le 28 juillet 1784 à Bar-le-Duc avec Jeanne Elisabeth Frambeaux, et se fera appeler de ce fait " Paillot-Frambeaux". Marchand de bois et de fer dans sa commune de résidence, le chef lieu du département de la Meuse, il a pris à bail les hauts-fourneaux de Boncourt et de Vadonville (les deux en Meuse), au moment de la faillite, en 1814, des régisseurs de ces usines, les frères Viry.

Associé, sans doute de manière informelle, et à tout le moins comme bailleur de fonds, à Charles Jean Baptiste Henrionnet, qui exploite à partir de 1809 les forges de Naix (commune de Nantois – Meuse), il saura se dégager à temps ²⁶, avant la faillite de 1815. Ce que Henrionnet lui reprochera amèrement, en déclarant au tribunal que son association avec Paillot lui a été "funeste" ²⁷. Et Pierre Paillot-Frambeaux pourra tranquillement racheter les forges de Naix lors de leur adjudication, le 30 novembre 1816.

Le 20 octobre 1817, le même crée, avec Prosper Jacquot Dandelard ²⁸, une association commerciale pour exploiter les hauts fourneaux de Boncourt et de Vadonville (voir plus haut et plus loin).

Pierre Paillot-Frambeaux sera aussi membre du Conseil général de son département. Ce qui lui vaudra un accès facile au préfet, quand il fera opposition aux activités d'Edouard Muel-Doublat, créateur, en 1823, de la forge à l'anglaise d'Abainville ²⁹. Pierre Paillot-Frambeaux décéda le 20 avril 1831 à Bar-le-Duc, où il est inhumé.

Son fils, Pierre Barthélemy, naît le 24 juillet 1785 à Bar-le-Duc. Il s'installera à Paris comme marchand de bois et de fer. Il s'est marié en 1813 avec Emilie Lafond, qui lui donnera deux filles, mais par de fils. Il décéda le 1^{er} février 1863 à Boncourt (Meuse) ³⁰. Mais entre temps, il aura acheté en 1829 au baron de Bézerval, en commun avec son père, les hauts fourneaux de Boncourt et de Vadonville. Il s'agit donc d'une véritable *intégration verticale* :

- le père produit en Meuse, dans les forges de NAIX, les hauts fourneaux de Boncourt, de Vadonville, et, à partir de 1829, dans le fourneau de Ménaucourt (voir plus haut) ;
- le fils vend les fers à Paris, associé avec Labbé.

²⁵ WORONOFF D., *L'industrie sidérurgique en France pendant la Révolution et l'Empire*, Paris, Editions de l'E.H.E.S.S., 1984, p.438

²⁶ "Il ne suffit pas d'attirer le financement extérieur, encore faut-il savoir le retenir", écrit à ce sujet Denis WORONOFF dans sa thèse publiée en 1984 :

WORONOFF D., *L'industrie sidérurgique en France pendant la Révolution et l'Empire*, Paris, Editions de l'E.H.E.S.S., 1984, 592p

²⁷ AD55 – 176 U 1 – 10.6.1815

²⁸ Il s'agit d'un noble qui se nommait "de JACQUOT d'ANDELARRE" avant la Révolution ; il a retrouvé au moment de la Restauration sa forge de Tréveray (Meuse)

²⁹ Nous avons traité dans le détail de cette forge dans notre thèse d'histoire des techniques soutenue en 2006.

³⁰ Ces éléments de généalogie ont été réunis à partir des documents disponibles aux AD55, et aux registres d'actes de mariage réalisés par le Club de généalogie de la Meuse qui y exerce ses activités. Que ses membres soient ici remerciés pour leur important et utile travail bénévole.

3.2 André-Martin Labbé

Vient alors s'éclairer, grâce à un document trouvé aux AD55, la question de ce "Labbé", dont le prénom n'était jamais cité. En effet, le 20 août 1817, un *traité de société*, déjà mentionné plus haut, déposé le 17 septembre de la même année au greffe du tribunal de Bar-le-Duc, stipule que :

"Les soussignés Prosper Jacquot Dandelard, maître de forges à Tréveray, et Pierre Paillot père, négociant demeurant à Bar-le-Duc, ce dernier agissant au nom de M. Pierre Paillot fils et André-Martin Labbé demeurant à Paris, ses associés, par qui il s'oblige à faire ratifier le présent traité au besoin.

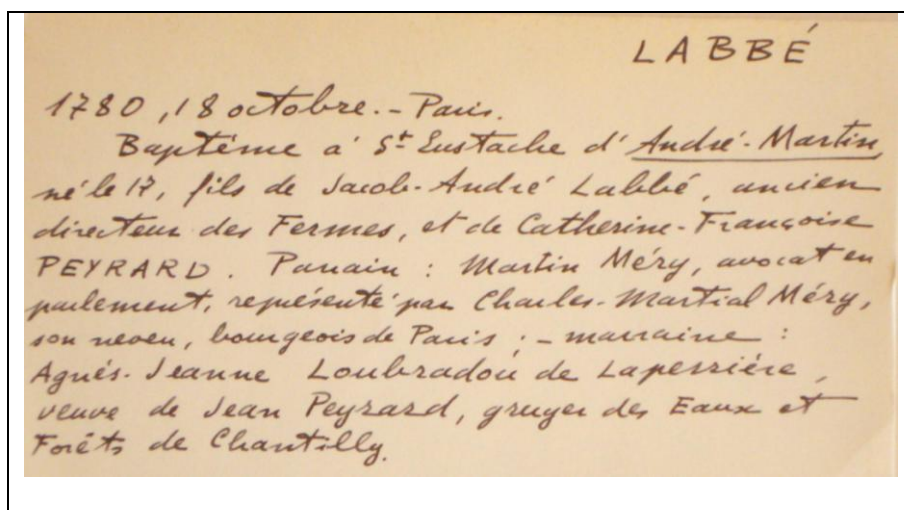
Voulant réaliser par écrit les conventions verbales arrêtées entre eux pour l'exploitation en commun des forges et fourneaux de Boncourt et de Vadonville, ont arrêté ce qui suit :

Article 1^{er} – L'association résultant du présent traité est une association commerciale en participation, qui aura pour objet spécial l'exploitation en commun des forges et fourneaux sus cités.

Article 2^{ème} – Le terme de cette association est fixé au premier octobre 1822."

Sans citer la totalité de l'acte³¹, indiquons cependant que Pierre Paillot-Frambeaux entre pour 3/5èmes dans l'association, et M. Dandelard pour les 2 autres cinquièmes. Il s'en suit qu'André-Martin Labbé est partie prenante, indirectement de cette association. Ce traité nous livre, enfin, un prénom pour un de ces "Labbé" qui sont cités dans de nombreuses publications, sans précision autre sur leur origine, et encore moins leur généalogie. Il nous fallait donc chercher des précisions sur cet *André-Martin Labbé*.

Une fiche trouvée aux Archives départementales de la Nièvre nous a fort heureusement livré le lieu et la date de naissance d'André-Martin Labbé : le 17 octobre 1870 à Paris, avec baptême le lendemain à Saint-Eustache. Son père était Jacob-André Labbé, ancien directeur des Fermes.



L'auteur de cette fiche serait un ancien archiviste de ce dépôt, et son nom restera anonyme. Mais nous lui sommes gré de nous avoir permis de trouver une information qui semble n'avoir intéressé aucun historien des techniques à ce jour.

Un seul des enfants d'André-Martin Labbé, sa fille Charlotte Françoise, née le 8 juillet 1803, mariée à Nevers le 24 mai 1830, semble s'être établie dans le nivernais. Son père

³¹ AD55 – 20 U 23 – 20.8.1817

s'est investi, après le commerce des fers à Paris, le fermage et la propriété de forges et hauts fourneaux dans le Cher et la Nièvre, dans la réalisation d'un *Centre d'affaires*, le *Bazar Bonne Nouvelle*, dont a traité Luc Marco lors d'un colloque à Bayonne les 20 et 21 septembre 2007. André-Martin Labbé serait décédé, selon cet auteur, en 1852.

L'association d'André-Martin Labbé avec Pierre Paillot-Frambeaux semble remonter au plus tard à 1802, année où ils sont devenus fermiers des forges et hauts fourneaux de Grossouvre et Trézy, propriété de François Durand³²

4. Conclusions

Nous avons voulu, dans cette courte étude, donner des informations d'ordre historique, puisées dans des sources manuscrites, sur deux éléments de patrimoine de la métallurgie meusienne qui subsistent, malheureusement dans un état assez. Le département de la Meuse a occupé, au cours de la première moitié du XIXe siècle, une position importante dans la sidérurgie française de l'époque. Il serait souhaitable que ce qui subsiste des deux seuls hauts fourneaux meusiens anciens soit sauvegardé, et si possible mis en valeur.

Nous avons également mis à profit notre travail pour éclaircir ce qu'il en était des "Paillot Père et Fils et Labbé", dont à ce jour aucun des historiens, qui les a cités, n'avait jugé utile de préciser les origines, et à plus forte raison d'établir la généalogie.

5. Sources et bibliographie

5.1 Source manuscrites et imprimées

AD44 - 17BA-6/1 – Bibliothèque administrative

AD55 – Série Q – Biens nationaux et émigrés

AD55 – Série S – Travaux publics et transports (1800 – 1940)

AD55 – Série U – Justice (1800 – 1940)

AD58 – Fichier matières – Fiches manuscrites concernant des "Labbé"

5.2 Bibliographie

BORDES J. L., *L'énergie hydraulique dans les forges de Trézy et Grossouvre (Cher) aux XVIIIe et XIXe siècles*, Jouet-sur-l'Aubois (Cher), Ed. Aubois de terres et de feux, 2006, 52p.

GUYOT-BOMBAL D., *Sidérurgie et métallurgie de survivance aux XIXe et XXe siècles - Deux exemples meusiens, Ménaucourt et Naix-aux-Forges*, Mémoire de Maîtrise, Université de Nancy II, 1990, 114p.

LAURANT A., *Des fers de Loire à l'acier Martin*, Paris, Editions ROYER, 1995, 245p.

³² BORDES J. L., *L'énergie hydraulique dans les forges de Trézy et Grossouvre (Cher) aux XVIIIe et XIXe siècles*, Jouet-sur-l'Aubois (Cher), Ed. Aubois de terres et de feux, 2006, 52p.

MARCO L., *La genèse du risque d'entreprendre : les projets d'André-Martin Labbé, négociant en fers et pionnier des centres d'affaires*, septembre 2007, à paraître.

NAEGEL P.A., *Le département de la Meuse (France) : industrialisation entre 1790 et 1914*, Thèse d'histoire des sciences et des techniques, Université de Nantes, 2006, 549p.

THUILLIER G., "A propos de la Sidérurgie française au début du XIXe siècle - Une spéculation sur les fers en 1817", pp.411-419, in *Actes du colloque international - Le fer à travers les âges - Hommes et Techniques - Nancy 3-6 octobre 1955*, Annales de l'Est, Nancy, 1956, pp.411-419

THUILLIER G., *Georges Dufaud et les débuts du grand capitalisme dans la métallurgie, en Nivernais, au XIX^e siècle*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1959, 254p.

WORONOFF D., *L'industrie sidérurgique en France pendant la Révolution et l'Empire*, Thèse pour le doctorat d'État, Université de Paris I – Sorbonne, 1981, 3 tomes – 6 volumes, 1057p.

WORONOFF D., *L'industrie sidérurgique en France pendant la Révolution et l'Empire*, Paris, Editions de l'E.H.E.S.S, 1984, 592p.